

**BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL**

**Séance du 16 octobre 2024 à 18h00**

**Date d'envoi de la convocation : le 10 octobre 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25 pour 34 voix

**Délibération N° 1 : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Création d'une nouvelle muséographie pour la Maison du Châtelet à Bourg-Argental – tranche 1**

Étaient présents :

Mme BRUNON Martine	Déléguée de la Commune de Saint-Régis-du-Coin
M. BRUYAS Lucien	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération
M. CORVAISIER Robert	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. GONON Christophe	Délégué de la Commune de Tupin-et-Semons
M. HAMMOU OU ALI Brahim	Délégué de la Ville de la Ricamarie
M. MARION Philippe	Délégué du Département du Rhône
Mme MAZOYER Martine	Déléguée de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme PEYSSELON Valérie	Déléguée du Département de la Loire
M. POLETTI Jean-Louis	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
M. PORCHEROT Jean-Philippe	Délégué de Saint-Étienne Métropole
M. RAULT Serge	Délégué de la Communauté de communes du Pilat Rhodanien
Mme ROBIN Christine	Déléguée de la Communauté de communes des Monts du Pilat
M. ZILLIOX Charles	Délégué de la Commune de Bessey – Président

Ont donné pouvoir :

Mme CALACIURA Stéphanie	À Mme PEYSSELON Valérie
M. CINIÉRI Dino	À M. RAULT Serge
Mme DEHAN Nathalie	À Mme ROBIN Christine
Mme FAVRE-BAC Lisa	À Mme MAZOYER Martine
M. MANDON Emmanuel	À M. ZILLIOX Charles
M. THOMAS Luc	À M. MARION Philippe

Étaient absents :

Mme BONNET-FERRAND Virginie	Déléguée de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
M. CHAMPANHET Bernard	Délégué de la Ville d'Annonay
Mme FAYOLLE Sylvie	Déléguée de Saint-Étienne Métropole
M. MASSARDIER Alexandre	Délégué de la Communauté de communes des Monts du Pilat
Mme SEMACHE Nadia	Déléguée du Département de la Loire
M. SOY Laurent	Délégué de Vienne Condrieu Agglomération

Assistaient également à la réunion :

M. Patrick VEYRE	Amis du Parc
Mme Sandrine GARDET	Directrice du Parc
Mme Marie MOTTOT	Directrice adjointe du Parc
Mme Marie VIDAL-CELARIER	Responsable pôle Moyens généraux

**Objet : Dossier de demande de financements pour des actions portées par le Parc du Pilat : Création d'une nouvelle muséographie pour la Maison du Châtelet à Bourg-Argental – tranche 1**

La Maison du Châtelet est un bel ensemble architectural en pierre du XVe siècle et du XVIIIe siècle qui appartient à la Commune de Bourg-Argental. Elle est composée d'un Châtelet (élément de défense du bourg médiéval avec mâchicoulis et chemin de ronde datant initialement de la fin du XVe siècle) et d'un ancien hôtel particulier.

Ce bâtiment a été rénové et réhabilité entre 1999 et 2001 pour recevoir l'Office du Tourisme du Pilat, où une exposition et un film présentent le cœur de la vallée de la Dôme : la richesse de son passé industriel et de ses savoir-faire actuels, ainsi que la diversité de son patrimoine naturel. Le rez-de-chaussée comprend, par ailleurs, une salle d'exposition permanente du Parc naturel régional du Pilat.

Une convention entre la Commune de Bourg-Argental et le Parc du Pilat permet de formaliser la mise à disposition de locaux, à titre gratuit, pour l'installation d'un espace muséographique et d'une salle des savoir-faire locaux.

La Communauté de communes des Monts du Pilat détient depuis 2003, la compétence « Accueil et informations touristiques ». A ce titre, la Commune loue à la Communauté de communes une partie de la Maison du Châtelet pour le développement de l'animation touristique locale.

Cette démarche coordonnée de valorisation touristique permet d'assurer, dans un lieu unique un service d'accueil et d'information touristiques et culturels constant et de qualité et un développement du site comme lieu d'animation et de découverte, générateur de retombées économiques et d'accroissement de la notoriété du territoire.

Depuis 2019, les 3 structures : Commune de Bourg-Argental, Communauté de communes des Monts du Pilat et Parc du Pilat, ont passé une convention de groupement de commandes et ont lancé une maîtrise d'œuvre avant travaux pour la réhabilitation du bâtiment et la création d'une nouvelle scénographie.

La consultation dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, pour la réalisation des travaux sur le bâtiment va être lancée prochainement. Le maître d'ouvrage est la Communauté de communes des Monts du Pilat. Plusieurs travaux d'accessibilité et de rénovation thermique seront réalisés. La répartition des locaux est complétement repensée.

Pour la partie scénographie qui incombe au Parc du Pilat, la partie avant-projet sommaire qui correspond à la tranche ferme du marché est terminée. Il a été choisi de présenter une scénographie portant sur le textile dans le Pilat : histoire, impact sur l'aménagement du territoire et le textile aujourd'hui.

Le Parc souhaite donc poursuivre sur un avant-projet définitif dont l'objectif est de proposer plusieurs scénarios de configuration de l'espace ainsi que les supports scénographiques.

Ces scénarios seront soumis à l'approbation des Commissions Tourisme et éducation, culture et sensibilisation et aux élus du Bureau. Des échanges auront également lieu avec les acteurs « textile » du territoire (associations et entreprises).

Il est prévu de lancer les travaux liés à la scénographie dès que les travaux de rénovation du bâtiment seront terminés. Ils consisteront en la confection des supports, l'achat et l'installation de matériel, aménagement de l'espace scénographique.

Le Parc souhaite donc solliciter un financement régional pour ce projet d'investissement d'un montant total de 40 580 € HT (tranche 1).

Le plan de financement proposé est le suivant :

- Région Auvergne-Rhône-Alpes (Contrat de Parc) : 32 464 €
- Autofinancement Parc du Pilat : 8 116 €.

\*\*\*\*\*

Le Bureau du Parc, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

émet un avis favorable sur ce projet et son plan de financement

- autorise Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires pour solliciter la subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

.....

Pour extrait certifié conforme  
le 16 octobre 2024,

Le Président,

**Charles ZILLIOX**